MAIRIE
LE VILLAGE
30440 –ST ROMAN DE CODIÈRES
TÉL ET FAX :
04 67 81 30 50

Numéro 70

Bulletin communal

Année 2013 Date de parution : Mars

Sommaire :

Dans ce numéro

Compte rendu du conseil du 15 février 2013

Informations diverses

Vos articles, vos réflexions seront les bienvenus pour le prochain bulletin et sont à déposer en Mairie

Vallon de Bourras, dans le fond simulation du futur éco hameau

Le mot du Maire !

Viande frelatée, entreprises bénéficiaires qui licencient, taux de croissance inatteignable. Notre société se justifie par la construction de décors Potemkine, qui masquent difficilement une course à l'hyper individualisme.

Une des réponses que le local doit proposer c'est de rendre possible un investissement, une mise en chantier des énergies citoyennes. Si le 4 mai 2008 en Haute Savoie sur le plateau des Glières *Stéphane Hessel a pu dire : « Je crois que le motif de base de la résistance c'est l'indignation », n'oublions pas que cela a été aussi l'implication.*

Bon futur printemps à tous. *Luc Villaret, maire*

Avis : Une réfection générale des routes communales va être entreprise sur la commune au mois de juin. Deux entreprises privées vont nous proposer leur devis. Pour les petits travaux, notre employé municipal va être secondé par deux jeunes de la commune. Ce chantier va se positionner sur deux périodes de 15 jours pour l'équipe municipale. Un jeune c'est déjà présenté, il serait nécessaire qu'un second se fasse connaître auprès de la Mairie.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 15 février 2013

Le vendredi 15 février 2013 à 20h30 heures le conseil municipal de la commune de St Roman de Codières, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mr Luc Villaret
Etaient présents : Claude Torregrosa, Michel Tasset, Sylvie Fenétrier, Nathalie Sordoillet, Nicole Caillat, Adrienne Lautric, Jean Aigoin de Montredon, Roland Salery, Benoît Boubals, Philippe Pibarot.

Sylvie Fenétrier fait la lecture du compte rendu du conseil du 4 décembre 2012, et l'ordre du jour est abordé

Projet de construction d'une halle au col

Le maire ouvre le conseil avec le projet de la halle que l'on envisage de construire à côté de la bergerie du col pour avoir un espace de plein air abrité de la pluie et du soleil. P. Pibarot a distribué à l'avance aux conseillers une note fournie pour préparer le débat sur ce point de l'ordre du jour.
G. Etancelin, (du pailler d'Elie) a créé une maquette de halle en bois qui est exposée dans la mairie depuis plus d'un an. Il présente aux conseillers et à l'assistance la méthode de construction dite Philibert Delorme, inventeur d'une technique d'assemblage au XVIème siècle. Elle présente des avantages certains lors d'un chantier de bénévoles, car les pièces de bois mises en œuvre, petites, sont manipulables par tout un chacun. La charpente, tout compris, coûterait moins de 10 000€. Elle sera supportée par une dizaine de piliers de pierre. Egalement œuvre de bénévoles, cette édification permettra de resserrer le lien social et de rendre possible la création d'un équipement public que la commune n'aurait pas les moyens de se payer autrement. L'avis du conseil est favorable à l'unanimité. On forme une commission composée de ; L Villaret, A Lautric, G Etancelin, C Debeire , G Sordoillet, N Caillat et R. Salery.
Michel entre autres, demande qu'une réunion publique ait lieu antérieurement à une décision du conseil. Il argumente sur le fait que la population doit donner son avis sur cet endroit particulier car il a été conquis en commun pour l'ensemble des habitants. Philippe considère que le conseil doit prendre la responsabilité de la décision et que la réunion publique suivra afin d'y apporter des amendements.
Après discussion, il est décidé que le résultat du travail de la commission sera exposé en conseil. Celui-ci délibèrera afin que ce projet communal soit présenté et débattu lors d'une réunion publique.

Affouages

Ce terme signifie le droit de prendre du bois de chauffage dans une forêt. De longues démarches ont été nécessaires pour convaincre les membres du groupement forestier de Saint-Martial de la nécessité de ramasser le bois qui jonche cette forêt, et qui représente un danger certain pour l'incendie.
Le maire explique la manière dont nous allons procéder pour rendre cette démarche opérationnelle dans la partie du Groupement qui se situe sur notre commune. Il nous présente un règlement communal légal en 19 articles, puis procède à la constitution de la commission qui secondera Benoît Causse pour l'application de ce droit. Celle-ci est formée de Jean Aigoin de Montredon, Philippe Pibarot, Benoît Boubals et le maire Luc Villaret. Les habitants seront clairement tenus informés.

Plan patrimoine

Le SIVOM et le Conseil Général débloquent 75% de subventions sur un élément patrimonial à restaurer. Après plusieurs propositions, celle de la glacière de la Fage a été retenue. L'ONF nous laisse gracieusement cet endroit et son accès pour les travaux. . Le maire demande s'il ne serait pas opportun de grouper cet endroit historique et insolite avec un parcours aux sources du Vidourle éloignées de 500m seulement. Il prendra contact avec le maire de Cros, et Nicole Caillat, rencontrera le Syndicat du Vidourle sur ce sujet qui les concerne aussi. Ce sera développé lors de la prochaine réunion publique.

Eco Hameau

Les travaux préparatoires à la création de l'éco hameau sur le terrain communal à côté de Ferrier se poursuivent activement. Le projet, concrétisé par les architectes, a été présenté à Mme Raux, de la DDTM d'Alès, pour obtenir la dérogation de bâtir dans un endroit non constructible. La procédure exige le dépôt d' une demande de lotissement et que les procédures administratives nécessaires soient engagées.
Philippe Pibarot rappelle que la vente est conditionnée à la nature de la construction. Nous gardons la maîtrise de chaque lot. Il ajoute que c'est un projet où les participants et futurs propriétaires doivent s'engager collectivement.

« L'art n'est pas un ensemble de règles

mais une harmonie de caprices »

Ruben Dario

Prix de l'eau pour 2013

Le Conseil général promet de s'engager vis-à-vis des communes pour l'amélioration ou les rénovations de leur réseau d'eau public, à condition que le prix minimal soit de **3€ le m3**. Cette somme est calculée sur l'eau consommée à hauteur de 120 m3, la location du compteur, deux taxes réservées à l'agence de l' eau. Le prix de l'eau à Saint-Roman-de-Codières, si l'on applique le barème du Conseil Général revient à 2,63€ le m3. Le maire propose au vote l'augmentation pour atteindre 2.98€. Ce chiffre est atteint si l'on augmente l'abonnement à 105€.

Abonnement eau	105 €/an
Prix m3 eau	1.05€
Redevance pollution	0.28 € m3
Abonnement assainissement	15 €/an
M3 d'eau usée	0.50/m3
Redevance modernisation réseaux de collecte	0.15€ m3

Voté à l'unanimité

Questions diverses

⇒ Le maire, Luc Villaret nous informe qu'il vient de participer à une nouvelle réunion intercommunautaire concernant le SCOT (schéma de cohérence territoriale). Les collectivités locales sont à la recherche de consensus. Il y avait une quarantaine de participants, le projet piétine, les buts ne sont pas clairs, il ne ressort pas de véritable volonté commune. Le SCOT nous sera imposé par la Préfecture si celui-ci n'est pas élaboré par les élus sous trois ans.

⇒ Sylvie Fenétrier demande de pouvoir contacter les entreprises Vidal, Rouire et
⇒ Gudicci car il est temps de faire élaguer les platanes de la place.

⇒ Adrienne informe
que la demande d'aide de l'association culturelle Eurek'art dont fait partie Nicole Caillat auprès de la Communauté de Communes est en cours d'étude. Nous allons demander qu'elle soit soutenue pour son projet 2013 dans le cadre du plan local action jeunesse (PLAJ).

⇒ L' assemblée générale du comité des fêtes s'est très bien passée. Bilan moral et financier globalement positif. Le bureau est résolument féminin !

⇒ La Communauté de Communes vient d'inaugurer la nouvelle cantine scolaire de Sumène. La commission Petite Enfance et Jeunesse s'y est réunie le 4 février, (moyenne de 75 repas/jour à Sumène où vont les enfants de Saint Roman).

Questions diverses suite…

⇒ La commission Tourisme de la Communauté de Communes. s'est réunie chez son président à la grotte des Demoiselles. Le directeur de l'Office de Tourisme Frédéric Hideux quitte notre région en mars. Il sera remplacé par Maude de l'Office de Tourisme de Valleraugue. Les deux offices fusionnent. Nous serons désormais réunis avec L'Aigoual, Lassalle, Soudorgues, la Vallée Borgne. Pour l'instant, le Vigan n'est pas prêt à rejoindre le groupe..

Aide au voyage

⇒ Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'octroyer une aide à un collégien de la commune d'un montant de 90€ afin qu'il puisse participer au voyage sur le thème de « la vie monacale en occident au moyen-âge » organisé par le collège de la Galaberte.

Voté à l'unanimité

La séance est levée à 23h15

Association des chasseurs de St Roman

La fermeture de la chasse sur la commune a eu lieu

le samedi 23 février 2013 à 12H.

Cette saison a été satisfaisante puisque nous avons tué 113 sangliers et 5 chevreuils, ce qui représente un record sur notre territoire.

Cette année, le repas des chasseurs est prévu

le samedi 30 mars à

partir de 19 heures 30 à la bergerie du col de St Roman.

Le menu est le suivant :

Salade verte avec tarte à l'oignon

Terrine de campagne

Chevreuil avec gratin de pommes de terre, petits pois, carottes, lardons

Fromage

Baba au rhum

Vin compris

17 € par personne et comme chaque année, n'oubliez pas vos couverts.

Toutes les personnes intéressées peuvent se faire inscrire, au plus tard le 25 mars, auprès de Francis Sauzet au 04 67 81 59 91

« Bœuf des brebis » à la bergerie de Trescol

Le 16 mars 2013 au soir

Rencontre d'improvisation musicale pour tous, musiciens, non-musiciens, tout âge, tout style.

Amenez à boire et à manger ! Et de quoi faire du feu !

Le 6 janvier 2013 inauguration de la bergerie

La bergerie du Trescol, qui a failli passer par inadvertance dans le domaine privé, sera, de par sa situation privilégiée, un site primordial et exemplaire pour la commune.

Après aménagement, la commune a profité des vœux de la municipalité ce dimanche 6 janvier pour son inauguration en présence de la population, des architectes et de nombre d'élus locaux. Ce lieu magique sera sans nul doute le théâtre de bien des fêtes futures ainsi qu'une halte pour les promeneurs et les troupeaux transhumants. Pour le moment, le comité des fêtes, avec l'aide du conseil général, de la commune et la logistique artistique de Jean Du Boisberranger présente en ces lieux une exposition de photos anciennes, « Il fut un temps à St Roman ».

Ouverture tous les dimanches jusqu'au 10 mars de 15 à 17 heures.

Un catalogue à prix coûtant de l'exposition de photos anciennes « Il fût un temps à St Roman » est en cours de réalisation. Il sera prêt prochainement. Les personnes intéressées pourront le réserver en Mairie (25€ environ).

Photo : Michel Tasset

Comité des fêtes

« Les amazones »

Le mardi 12 février, le comité des fêtes s'est réuni pour le rapport moral et financier de l'année écoulée et la satisfaction d'un budget bénéficiaire. Si la fête champêtre laisse apparaître un léger déficit, le trail et la fête des fanfares ont permis de rétablir les comptes et d'organiser la brasucade de l'automne. Disfonctionnement sur les repas servis le samedi de la fête, le bureau décide de voir plusieurs prestataires éventuels, mais, dans tous les cas, il conviendra de prêter main-forte au service afin de réduire le temps d'attente, notamment quand il ne fait pas très chaud, comme ce fut le cas en 2012. Pour la programmation 2013, il sera tenu compte de l'expérience et seront proposées des animations musicales plus diversifiées mais moins coûteuses que l'orchestre traditionnel qui monopolise la moitié du budget.
La présidente Béatrice Sordoillet est réélue à la tête d'une équipe essentiellement féminine et motivée (Nathalie, Béatrice, Adrienne et Nicole): « cette année 2013 nous ouvre des perspectives avec l'ouverture de la salle polyvalente de la bergerie du Trescol ». Une exposition de photos anciennes de St Roman rencontre actuellement un certain succès et déjà d'autres animations sont en projet ».

Denis Chaveiriat propose de donner des cours de yoga après les vacances scolaires de février.
Pour les jours et heures s'adresser auprès de Denis
au **04 67 27 37 26**
Un certificat médical d'aptitude au sport sera à fournir.

Présence 30

Avec Présence 30, ménagez votre temps libre

Présence 30 propose des services adaptés aux besoins de chacun et accessibles à tous les (particuliers, familles, personnes âgées, personnes handicapées) : travaux ménagers, aide à la personne, garde d'enfants, accompagnements et promenades, courses, jardinage, … Les CESU préfinancés sont acceptés.

Il est possible d'obtenir une aide financière (APA, PCH, Aide Ménagère …) et / ou de bénéficier de 50% de réduction d'impôts (selon la législation en vigueur, sous condition d'éligibilité).

Beaucoup s'interrogent sur le Chèque Emploi Service Universel. (CESU) très simple à utiliser pour embaucher et déclarer une Aide à Domicile. Mais le particulier devient employeur et doit en assumer toutes les responsabilités notamment vis-à-vis de ses obligations sociales ou de l'application de la convention collective du secteur, avec le risque de comparaître devant un Conseil de Prud'hommes en cas de contentieux.

Entretien de la maison…

Besoin d'une aide au quotidien, ou d'un peu de répit ?

Une aide à domicile intervient à votre convenance pour réaliser l'entretien et le rangement courant de la maison, le soin du linge et la préparation des repas. L'association se charge de toutes les formalités administratives.

Présence 30 propose plusieurs solutions « Simplicité et tranquillité » afin de faciliter le recours à une Aide à Domicile sans que cela ne devienne un casse-tête. Les formations mises en place depuis de nombreuses années permettent de proposer des intervenantes qualifiées, professionnelles, attentives aux besoins des personnes chez qui elles interviennent.

Petits travaux…

Si le jardinage ou le bricolage sont une corvée…
N'avez-vous pas besoin d'une aide ?

Petits travaux de jardinage (taille de haie, tonte de pelouse, plantation, travail du sol, etc.) ou de bricolage (petits travaux de peinture, maçonnerie, plomberie, etc.).

Facilités de paiement :
- CESU préfinancé accepté
- Devis gratuit
- Frais de dossier gratuits

Sur les communes de SAINT MARTIAL, SAINT ROMAN DE CODIERES et SUMENE, ce sont **90** usagers qui bénéficient de prestations de qualité, assurées par **14** Aides à Domiciles qualifiées et formées aux exigences du métier.

Pour une information plus complète et un accès à ces services, vous pouvez contacter Madame Sylvette FESQUET, Référent Local de l'association sur SAINT MARTIAL, SAINT ROMAN DE CODIERES et SUMENE au 04 67 81 32 19 ou l'agence Présence 30 - **LE VIGAN :** 11 rue du Palais - 30120 LE VIGAN - Tél. : 04 66 70 50 67

L'Agantic :

Le programme des sorties pendant les vacances est disponible en mairie
Pour tout renseignement sur les activités proposées téléphonez au n° ci contre

Hiver 2013, et la guinguette des Ados :

L'Agantic : 34 67 73 80 05